



ADMINISTRATION  
COMMUNALE  
DE GREZ-DOICEAU

## Séance du Conseil communal du 24 juin 2010

00. **Procès-verbal dernière séance (p.m 25 mai 2010)**
01. **Autorités communales : Remplacement d'une Conseillère du CPAS – Modification - Prise d'acte.**
02. **Administration générale : Octroi d'un droit de superficie sur un terrain à acquérir par la Commune pour y organiser une structure d'accueil de la petite enfance – Subvention à cette structure d'accueil – Projet d'acte – Approbation.**

Le Conseil approuve le projet d'acte fixant les conditions relatives à l'octroi d'un droit de superficie assorti d'une subvention communale pour la structure d'accueil de la petite enfance à ériger sur un terrain à acquérir par la commune au Centry à l'ASBL Centre régional de la famille et de l'enfance.

03. **Administration générale : I.S.B.W. - Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2010 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation.**

Le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'ISBW du 28 juin 2010.

04. **Administration générale : Acquisition de matériel de projection – Principe - Mode de passation et fixation des conditions du marché.**

Le Conseil approuve le principe d'acquérir par procédure négociée sans publicité le marché relatif à l'acquisition d'un projecteur, câblage, support ainsi que l'installation et de limiter cette dépense au montant de 5.500 €

*L'acquisition de ce projecteur permettra la projection de films et reportages au Centre culturel de Nethen (place de Trémentines). Ce projet est réalisé en collaboration avec la Médiathèque de la Communauté française.*

05. **Administration générale : Acquisition de matériel informatique – Principe - Mode de passation et fixation des conditions du marché.**

06. **Académie de musique et des arts de la parole : règlement du Conseil des études et règlement d'ordre intérieur de l'établissement – adoption.**

Le Conseil adopte le texte coordonné du règlement du Conseil des études et du règlement d'ordre intérieur de l'Académie de Musique et des Arts de la Parole de Grez-Doiceau.

07. **Affaires culturelles : Office du tourisme de Grez-Doiceau, asbl – Comptes 2009 et budget 2010 – Prise pour information.**

Le Conseil prend pour information les comptes 2009 et budget 2010 de l'Office du tourisme de Grez-Doiceau, asbl.

**08. Affaires culturelles : Centre Culturel du Brabant wallon, asbl – Bilan et comptes 2009/Perspectives et budget 2010 – Prise pour information.**

Le Conseil prend pour information les comptes et bilan 2009 - les perspectives et budget 2010 du Centre Culturel du Brabant wallon, asbl.

**09. Cultes - Fabrique d'Eglise de Bossut - Compte 2009.**

**10. Cultes : Fabrique d'Eglise Notre Dame à Bossut - Elections 2010 – Prise pour information.**

**11. Cultes – Fabrique d’Eglise Saint Antoine à Pécrot – Budget 2010 – rectification – prise d’acte.**

**12. Environnement : Contrat de rivière Dyle-Gette – Approbation du Programme d’actions 2011-2013.**

Le Conseil approuve la liste des actions que la commune de Grez-Doiceau s’engage à mettre en œuvre dans le cadre de sa participation au Programme d’actions 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette ;

*Le Contrat de Rivière a comme mission l’information, la sensibilisation de manière intégrée, globale et concertée concernant le cycle de l’eau. Un programme d’actions a ainsi été remis rassemblant l’ensemble des actions relatives aux eaux de surface, menées sur le bassin Dyle-Gette durant les trois prochaines années.*

**13. Finances : Renault Traffic et Renault Express – Désaffectation – Mise en vente – Principe.**

**14. Finances : Comptes annuels et rapport (code de la démocratie locale et de la décentralisation – articles L1122-23 et L1312-1) – Exercice 2009 - Approbation.**

Le Conseil approuve l’ensemble des comptes annuels 2009.

**15. Patrimoine – Parcelles communales sises sous Grez-Doiceau (1<sup>ère</sup> division) section A553F et (2<sup>ème</sup> division) section B21B – Bail emphytéotique pour cause d’utilité publique avec servitude non aedificandi et emprise en sous- sol - Intercommunale SEDILEC.**

Le Conseil conclut un bail emphytéotique pour cause d’utilité publique avec servitude non aedificandi et emprise en sous- sol au profit de l’Intercommunale Sedilec.

**16. Patrimoine – Bien communal sous Grez-Doiceau, 3ème division - Biez – C146B - Aliénation pour cause d’utilité publique – Cession : principe – prix – promesse de vente.**

**17. Patrimoine – Bien communal sous Grez-Doiceau, 4ème division – Bossut-Gottechain – angle rue de la Chapelle Robert et rue de la Malhaise - Cession pour cause d’utilité publique : principe – prix – Convention de cession.**

**18. Travaux publics : Marchés de travaux de pose d'installations d'éclairage public sur le territoire communal de Grez-Doiceau – Recours à une centrale de marchés – Délibération de principe.**

Le Conseil approuve le principe :

Article 1 : de recourir à la centrale de marchés constituée par l'intercommunale SEDILEC pour l'ensemble de ses besoins en matière de travaux de pose d'installations d'éclairage public, et ce, pour une durée de trois ans et la mandate expressément pour :

- Procéder à toutes les formalités et prestations requises par la procédure ;
- Procéder à l'attribution et à la notification dudit marché.

Article 2 : de recourir pour chaque projet de renouvellement d'anciennes installations et/ou projet d'établissement de nouvelles installations, aux entrepreneurs désignés par la centrale de marchés dans le cadre de ce marché pluriannuel.

**19. Travaux publics : (TP2009/048) Route de l'Eglise Saint-Martin (voirie reprise à l'Atlas des Chemins vicinaux de l'ancienne commune de Biez sous la dénomination chemin n°21) – Plan d'alignement – Arrêt provisoire – Mise ultérieure à l'enquête publique.**

Le Conseil approuve et d'arrêter provisoirement le plan d'alignement de la Route de l'Eglise Saint-Martin.

**20. Travaux publics : (TP2008/029) Plan EPURE – Réaménagement et modernisation du réseau d'éclairage public : remplacement de 200 armatures existantes avec lampes à vapeur de mercure – Dossier d'attribution de marché passé par SEDILEC – Approbation.**

Le Conseil approuve, dans le cadre du plan EPURE 2007, le dossier d'attribution de marché de fournitures de luminaires passé par l'intercommunale SEDILEC.

*Dans le cadre du programme EPURE (voir Arrêté du GW du 01/04/1999), les Communes et les Provinces peuvent introduire une demande de subvention auprès du Ministère de la Région Wallonne (DGTRE) pour le remplacement de luminaires vétustes par de nouveaux luminaires de type "fonctionnel".*

*Ce remplacement permettra bien évidemment de réaliser des économies d'énergie (de l'ordre de 50% après remplacement), mais également de faire des économies sur l'entretien des luminaires (poste qui intervient fortement dans le prix de revient de l'éclairage public).*

*Le gain photométrique qui en résultera permettra d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des citoyens (automobilistes, piétons, riverains...). L'éclairage sera adapté à la situation, aux ambiances, aux usages de l'endroit.*

*Pour rappel, le programme EPURE remplace le programme EPEE qui a été d'application entre 1988 et 1999.*

**Source :** Site internet : <http://recherche-technologie.wallonie.be>

**21. Travaux publics : (TRI07-09/02) Travaux d'amélioration et d'égouttage de la Place Joseph Hallaux et de la rue Jean-Baptiste Lacroix – Avenant n° 2 : travaux supplémentaires (zone de stationnement dans la rue de la Station) : approbation.**

Le Conseil approuve l'avenant n° 2 relatif à la réalisation d'une zone de stationnement (zone englobant 13 emplacements de parking) rue de la Station Joseph Hallaux et de la rue Jean-Baptiste Lacroix.

**22. Travaux publics : (TRI07-09/02) Travaux d'amélioration et d'égouttage de la Place Joseph Hallaux et de la rue Jean-Baptiste Lacroix (zone de stationnement**

**dans la rue de la Station) – Emprise en pleine propriété - Rapport d'expertise : prise d'acte - Fixation et approbation du prix de cession.**

23. **Travaux publics : plan triennal 2007-2009 – Egouttage exclusif de la rue Cyrille Bauwens (TRI07-09-05) – Réf. SPGE 25037/02/G021 – Adjudication publique du 28 avril 2010 – Attribution de marché - Approbation.**

Le Conseil approuve le dossier d'adjudication relatif aux travaux d'égouttage exclusif de la rue Cyrille Bauwens.

24. **Urbanisme : Projet - Actes et travaux impliquant une création de voirie - Permis d'urbanisme – La société IMMOBILIERE PUBLIQUE DU CENTRE ET DE L'EST DU BRABANT WALLON – Rue J-Baptiste Leblicq - Construction neuve de 8 logements sociaux et de 17 logements moyens**

Le Conseil émet un avis favorable sur la demande précitée.

25. **Urbanisme : Elaboration d'un Plan Communal d'Aménagement (P.C.A.) au plan de secteur de la zone de Gottechain – Désignation de l'auteur de projet.**